Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260402-020420265-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

	Le 02 avril 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 27**	**Etaient présents** : MME BLOUIN, M JUGAN, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LE BLEIZ, M GEFFRAY, MME THERON, M HAMÉON, MME SOULIMAN-ILLIEN, MM FERRAND, BABILLON, HOUDELINE, MMES GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, TRIHAN, MME JOLLIVET, M HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK, MME LEROI, M PEUZÉ, MMES LASNE, GOHIER, M CHERON, DUFRESNE formant la majorité des membres en exercice.
Nombre de votants : 29	**Absents représentés** : MMES ROSEC, LEMOINE. **Pouvoirs** : MM HAMÉON, DUFRESNE. **Absentes excusées** : / **Absents** / Monsieur GEFFRAY Emmanuel a été élu secrétaire de séance.

5. COMMISSION MARCHÉS PUBLICS : DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Soazic BLOUIN

Par délibération en date du 17 novembre 2022, suite à la mise en œuvre d'un guide interne de la commande publique, il avait été décidé de mettre en place une commission marchés publics (CMP).

Cette dernière se réunit sur convocation et sans formalisme particulier (pas de délai de convocation, pas de quorum...) pour tout marché qui présente un montant supérieur ou égal à 90 000,00 € HT.

Afin d'organiser et de structurer le travail municipal et en application du code général des collectivités territoriales notamment son article L.2121-22, il y a lieu de créer des commissions municipales permanentes et d'en désigner les membres.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il sera proposé une composition proche de la Commission d'Appel d'Offres mais avec 9 membres dont le Maire qui sera Président de celle-ci.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260402-020420265-DE

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter la composition proposée de la commission marchés publics (CMP) :

BLOUIN Soazic (présidente)
JUGAN David
PASDELOU Nicolas
ROUXEL Nathalie
GEFFRAY Emmanuel
LE GALL – LE BLEIZ Maud
FERRAND Bernard
PEUZÉ Guy
LEMOINE Cécile

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de cette commission et adopte la composition susvisée de la commission marchés publics (CMP)

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 29

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BLOUIN Soazic.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE
I. ET V. - 35470